



HIVER 2021-2022

## QUEYRAS : DECOUVERTE DU SKI DE RANDONNEE NORDIQUE

**Randonnée accompagnée en étoile  
7 Jours, 6 nuits, 5 Jours de randonnée**

Connaissez-vous le Ski de Randonnée Nordique ?

Nous sommes une poignée de centres à proposer cette pratique qui vous permet de progresser sur la neige d'une manière douce, sans mettre en œuvre de grosses infrastructures de sports d'hiver. Le ski de randonnée nordique, c'est le ski « écolo ».

Nous vous proposons la découverte de cette pratique ou son perfectionnement au cours d'un stage où une première partie consiste en l'acquisition de la technique, et la fin de la semaine est consacrée à un petit raid entre Queyras et Piémont italien pour découvrir les vraies sensations de cette pratique ancestrale.

### Les plus de ce séjour :

- Une pratique ancestrale venue de nos amis du "Grand Nord"
- Une immersion sauvage en pleine nature
- Un mini-raid en refuge pour aller encore plus loin !

# PROGRAMME

## **Jour 1**

Accueil à partir de 16h30 au chalet La Vie Sauvage à Prats-Hauts.

Le soir, lors du pot d'accueil, nous vous présenterons le déroulement de votre séjour, nous passeront ensuite à table pour le dîner.

## **Jours 2, 3 et 4**

Acquisition ou perfectionnement de la technique du ski de randonnée nordique sur des itinéraires simples autour de la vallée d'Arvieux ou dans la vallée du Haut Guil. Au programme : l'alpage de Clapeyto, le belvédère du Viso, le col de l'Izoard, le vallon d'Urine, le sommet du Buchet, ...

Équipés de matériel dernière génération vous allez pouvoir acquérir ou perfectionner votre technique de randonnée en ski nordique.

## **Jours 5 et 6**

Départ pour un petit raid de 2 jours avec une nuit en refuge. Au programme, une des plus jolies randonnées à faire dans le Queyras. Départ tôt le jeudi matin, pour prendre de l'altitude et trouver le terrain de jeux propice à la randonnée nordique.

Vous passerez une nuit en refuge, vos sacs ne seront pas transportés. En fin d'après-midi du vendredi, transfert sur Prats Hauts pour passer votre dernière nuit.

## **Jour 7**

Le séjour s'achève après un dernier petit déjeuner. Nous sommes à votre disposition pour vous donner les derniers conseils pour profiter au mieux de ces derniers moments de vacances.

Au cours de la semaine, de petites séances d'initiation et de sensibilisation à la pratique du ski de randonnée nordique en milieu hivernal non sécurisé seront mises en place par votre accompagnateur.

NB : Ce programme n'est donné qu'à titre indicatif. Pour des raisons évidentes de sécurité, le guide peut à tout moment modifier l'itinéraire ou interrompre le séjour d'un participant n'ayant pas le niveau requis pour sa propre sécurité et celle des autres, ou bien annuler le séjour pour cause de très mauvais temps. Les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement sauf dans le dernier cas.

Ce voyage est réalisé avec des partenaires.

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

L'accueil se fait toute la journée au chalet La Vie Sauvage à Prats Hauts dans le Queyras, les chambres sont disponibles en milieu d'après-midi, votre accompagnateur vous présentera le séjour vers 19h30.

## **Train de nuit :**

Ligne de Paris (gare Austerlitz) à Montdauphin-Guillestre, circule tous les jours de l'année (les trains bénéficient parfois d'un affichage tardif : souvent dans les 3 semaines avant le départ).

De la "Gare de Montdauphin-Guillestre" à "Molines - route de Saint-Véran", correspondance avec des navettes régulières "Zou ma région sud" (<https://zou.maregionsud.fr>), nous viendrons avec une navette privative vous récupérer à Molines pour vous amener à l'hébergement. Un petit-déjeuner et un casse-croûte pourront vous être préparés sur place, l'accès aux chambres ne se faisant qu'en milieu d'après-midi.

## **Train de jour de Paris à Montdauphin :**

Ligne TGV de Paris (gare de Lyon) à Valence puis ligne TER de Valence à Montdauphin-Guillestre.

Pour les arrivées en matinée jusqu'en milieu d'après-midi : De la "Gare de Montdauphin-Guillestre" à "Molines - route de Saint-Véran", correspondance avec des navettes régulières "Zou ma région sud" (<https://zou.maregionsud.fr>), nous viendrons avec une navette privative vous récupérer à Molines pour vous amener à l'hébergement.

Pour les arrivées en fin d'après-midi jusqu'à 18h45 : transfert gratuit en navette privative de la gare de Montdauphin-Guillestre jusqu'à l'hébergement.

## **Accès en voiture :**

### **Par le nord :**

**1ère possibilité :** Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

**2ème possibilité :** depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

**3ème possibilité :** Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

**4ème possibilité :** Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel coté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

### **Par le sud :**

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

### **Accès au Chalet La Vie Sauvage depuis Guillestre :**

De Guillestre prenez la D902 direction le Queyras. Remonter les gorges du Guil pour rejoindre Château-Ville-Vieille. Au carrefour giratoire (maison de l'Artisanat) tourner à droite en direction de Saint-Véran jusqu'à Molines-en-Queyras.

À l'entrée de Molines, prendre à gauche direction Italie, et dans le centre du village, prendre à nouveau à gauche la direction "Chalet La Vie Sauvage". À Gaudissard, prendre à nouveau à gauche et suivre jusqu'à Prats-Hauts (2,5 km). Parking sur place.

Contact répondeur « État des routes »

Pour accéder au département des Hautes-Alpes vous pouvez consulter le 04 92 24 44 44 (équipements spéciaux obligatoires pour franchir certains cols : pneus neige ou chaînes).

### **DISPERSION**

Le jour 7, à Prats-Hauts, après le petit-déjeuner. Libération des chambres pour 10 heures.

Si vous désirez faire de la raquette, cela sera possible mais sans encadrement.

Possibilité de vous préparer un pique-niques (supplément de 10€ par personne) et de rester jusqu'au départ de la navette pour le train de nuit. Par contre, nous vous demandons impérativement de libérer les chambres pour 10h.

### **Retour en train :**

#### **Train de nuit :**

Ligne de Montdauphin-Guillestre à Paris (gare Austerlitz) à Montdauphin-Guillestre, circule tous les jours de l'année (les trains bénéficient parfois d'un affichage tardif : souvent dans les 3 semaines avant le départ).

De "Molines - route de Saint-Véran" à "Gare de Montdauphin-Guillestre", correspondance avec des navettes régulières "Zou ma région sud" (<https://zou.maregionsud.fr>).

#### **Train de jour de Montdauphin à Paris :**

Ligne TER de Montdauphin-Guillestre à Valence puis TGV de Valence à Paris (gare de Lyon).

De "Molines - route de Saint-Véran" à la "Gare de Montdauphin-Guillestre", correspondance à 10h ou 13h avec des navettes régulières "Zou ma région sud" (<https://zou.maregionsud.fr>).

### **NIVEAU**

**Niveau physique 2 sur 5**

**Niveau technique 2 sur 5**

Découverte - perfectionnement.

Pour skieur non débutant, une à deux semaines de pratique. Maîtrise des problèmes d'équilibre en descente (chasse-neige, 1/2 chasse-neige). Bonne condition physique nécessaire.

### **Caractéristiques du circuit :**

Altitude globale : entre 1500 m et 2900 m.

Durée moyenne des étapes : 5h30 de ski et 15 km par jour.

Dénivelé positif moyen : 500 m par jour les premiers jours puis 700 à 800 m les jours suivants.

### **HEBERGEMENT**

Au chalet « Vie Sauvage », grande maison qui permet à 40 personnes de cohabiter confortablement dans des chambres de 1,2,3 ou 4 lits, toutes équipées d'un coin douche et d'un lavabo et WC (supplément de 60 € par personne pour les chambres à 2, 70 € pour les chambres individuelles).

Une salle conviviale avec bar, musique et jeux de société vous permettra de vous détendre. Dans la salle à manger rustique, une grande cheminée anime nos repas traditionnels et copieux servis sous forme de table d'hôtes. Également salon TV et bibliothèque, sauna, espace bien-être (jacuzzi, hammam) terrasse plein sud, parking gratuit à proximité.

Code : SA19QPI

## **Repas**

Petits-déjeuners et dîners pris à l'hébergement, pique-niques à midi.

## **TRANSFERTS INTERNES**

En minibus du centre

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Pas de portage de bagages. Le mini raid sera fait en autonomie.

Vous devez conditionner l'ensemble de vos affaires en 2 sacs : 1 sac à dos et 1 grand sac de voyage souple.

### **1 - Le sac à dos :**

Sac à dos de randonnée d'une capacité de 35 litres environ, il vous sera utile pour le transport de vos affaires personnelles durant la journée. Vous porterez vos affaires pour la nuit en refuge.

### **2 - Le grand sac de voyage souple :**

Il doit contenir le reste de vos affaires.

## **GROUPE**

De 2 à 12 participants

## **ENCADREMENT**

Moniteur de ski de fond diplômé d'État

## **MATERIEL FOURNI**

- Skis de randonnée nordique (skis de fond, plus larges avec carres et écailles)
- Peaux de phoque
- Bâtons
- Chaussures de ski
- Matériel de sécurité et premiers soins collectif

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

### **Vêtements**

- Chaussettes de laine chaudes. Éviter les chaussettes type "tennis" (coton), très longues à sécher et risque élevé d'ampoules ; préférer celles à base de Coolmax ou de laine.
- Guêtres
- Chaussures de randonnée ou après ski
- Chaussures détente pour le soir (tennis)
- Pantalon ou salopette de montagne ou de ski ou pantalon ou salopette spécifique au ski de fond avec un surpantalon imperméable respirant type Gore-Tex
- Un collant thermique type Carline
- Tee-shirt ou sous-vêtements chauds et respirant. Évitez le coton, très long à sécher, préférez les matières synthétiques type nylon (polypropène).
- Pull-over chaud ou fourrure polaire
- Veste style Gore-Tex
- Vêtement coupe-vent
- Cape de pluie

Code : SA19QPI

- Bonnet chaud et cagoule en coton ou polaire
- Une paire de gants chauds et imperméables type Gore-Tex
- Une paire de gants de rechange
- Tenue d'intérieur pour les étapes
- Maillot de bain

### Équipement

- Une protection solaire efficace (lunettes filtrantes et crème protectrice) à mettre impérativement dans le sac à dos
- Tampon « Ear » contre les ronflements
- Boules Quiès
- Nécessaire de toilette léger
- Du papier hygiénique et des mouchoirs
- Serviette de bain
- Un grand sac plastique pour protéger l'intérieur de votre sac en cas de pluie
- Gourde isotherme (1 litre minimum)
- Lampe de poche
- Couteau pliant type Opinel
- Appareil photo

### Couchage

- Draps et couvertures fournis. Prévoir un drap sac pour la nuit en refuge.
- Prévoir un drap sac pour la nuit en refuge.

### Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels
- Vitamine C ou polyvitamine
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Bande adhésive élastique (type Elastoplast, en 6 cm de large)
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (SOS Ampoules de marque Spenco, disponible en magasins de sport, en pharmacie, parapharmacie...)

### DATES ET PRIX

Prix par personne

- Du 19 décembre au 25 décembre 2021 : 750 €
- Du 26 décembre au 01 janvier 2022 : 790€
- Du 02 janvier au 08 janvier 2022 : 750 €
- Du 09 janvier au 15 janvier 2022 : 750 €
- Du 16 janvier au 22 janvier 2022 : 750 €
- Du 23 janvier au 29 janvier 2022 : 750 €
- Du 30 janvier au 05 février 2022 : 750 €
- Du 06 février au 12 février 2022 : 750 €
- Du 13 février au 19 février 2022 : 750 €
- Du 20 février au 26 février 2022 : 750 €
- Du 27 février au 05 mars 2022 : 750 €
- Du 06 mars au 12 mars 2022 : 750 €
- Du 13 mars au 19 mars 2022 : 750 €
- Du 20 mars au 26 mars 2022 : 750 €
- Du 27 mars au 02 avril 2022 : 750 €
- Du 03 avril au 09 avril 2022 : 750 €

Code : SA19QPI

**Options :**

- Option chambre double ou 2 lits simple séparés : 60 € par personne
- Option chambre seule : 80 € par personne

**Nuit supplémentaire (taxe de séjour comprise) :**

- Supplément arrivée la veille en demi-pension en chambre de 2 : 55 € par personne
- Supplément arrivée la veille en demi-pension en chambre seule : 70 € par personne
- Supplément arrivée la veille en demi-pension en chambre de 4 : 45 € par personne

Possibilité de réserver à l'hôtel à la gare de Montdauphin : Hôtel LACOUR Guillestre 04 92 45 03 08 (chambres à partir de 70 €).

**Transport en car (réservable avec votre séjour) :**

Transport aller-retour Paris - Parking Autocars Bercy / Molines-en-Queyras :

- Aller Paris-Molines en car Neige Express : 82 € par personne,
- Retour Molines-Paris en car Neige Express : 82 € par personne,
- Aller-Retour Paris-Molines en car Neige Express : 164 € par personne.

**LE PRIX COMPREND**

- L'encadrement
- Le prêt du matériel (skis de randonnée, peaux de phoque, chaussures et matériel de sécurité).
- L'hébergement en pension complète
- L'accès à l'espace bien-être 2 jours dans la semaine
- Les frais d'organisation
- Les taxes de séjour

**LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Le transport aller-retour jusqu'au lieu de rendez-vous
- Les assurances
- Les boissons
- Les frais d'inscription
- Vos dépenses personnelles

**FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !**

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



Code : SA19QPI

# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

## **INSCRIPTION**

### **Quand réserver ?**

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **Comment réserver ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

### **Par internet :**

Rendez-vous sur notre site : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com). Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

### **Par courrier :**

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.



### **Confirmation de réservation :**

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

### **ANNULATION**

#### **De notre part :**

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
  - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **De votre part :**

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

*NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.*

## ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

**ASSURANCE ANNULATION** et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

### Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

## **Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes  
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE  
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.  
RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre  
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence